

Bureau de Paris 16, rue de Monceau 75008 Paris

T: +33(0) 1 42 99 66 44

paris@bakertilly.fr www.bakertilly.fr

ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Siège social: 10, rue Saint Marc

75002 PARIS

SIREN: 752.975.920- NAF: 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021





ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social: 10, rue Saint Marc

75002 PARIS

SIREN: 752.975.920 - NAF: 9499Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Adhérents de l'Association POLLINIS FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association POLLINIS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 mai 2022

Pour Baker Tilly STREGO Commissaire aux comptes

Brice ROGIR

Commissaire aux comptes, Associé Membre de la CRCC de Paris

Association POLLINIS

Comptes annuels Exercice du 01/01/2021

au 31/12/2021

Bilan actif

	Brut	Amort. & Net au		Amort. & Net		Net au
	Brut	Dépréciations	31/12/2021	31/12/2020		
	and the content of the content of the com-					
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement			-			
Frais de recherche et de développement			-			
Donations temporaires d'usufruit Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs			-			
similaires	200 964	200 964	_			
Autres immobilisations incorporelles	200 004	200 004				
Immobilisations incorporelles en cours			_			
Avances et acomptes			_			
Immobilisations corporelles						
Terrains			_			
Constructions			_			
Installations techniques, matériels et outillages						
industriels			-			
Autres immobilisations corporelles	12 105	5 408	6 697	107		
Immobilisations corporelles en cours			-			
Avances et acomptes			-			
Biens reçus par legs ou donations			-			
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées			-			
Autres titres immobilisés			-			
Prêts						
Autres Total I	5 100 218 169	206 372	5 100 11 797	5 100 5 207		
Total I	210 109	206 372	11797	5 207		
ACTIF CIRCULANT						
Stocks	er wal-wat it in one was could't soon and we have the countries of the man cover agency taken found about the w	Turnics action is successful deviced and soft a succession in seasonables.	ONE BARRICH HARDETT CAN PRINTED HAS DEPOSIT SHE FOR DEPOSIT			
Matières premières et autres approv.			-			
En cours de production de biens			-			
En cours de production de services			-			
Produits intermédiaires et finis			-			
Marchandises			-			
Avances et acomptes versés sur commandes			-			
Créances						
Usagers et comptes rattachés			-			
Créances reçues par legs ou donations			-			
Autres créances	150		150	90		
Divers						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie			-			
Disponibilités	568 262		568 262	835 153		
Charges constatées d'avance			-			
Total II	568 412	-	568 412	835 243		
Frais d'émission des emprunts (III)			_			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			-			
Ecarts de conversion - Actif (V)						
Louis de denveroien - Austr (V)			-			

POLLINIS 1	0 rue saint marc 75002 PARI			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	786 581	206 372	580 209	840 450
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements comp	étents			
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Association POLLINIS

Comptes annuels Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Bilan passif

	Net au	Net au
	31/12/2021	31/12/2020
	-	
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	487 348	333 623
Excédent ou déficit de l'exercice	- 158 900	153 725
SITUATION NETTE	328 448	487 348
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	328 448	487 348
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 838	25 048
Dettes des legs ou donations		

POLLINIS 10 rue saint m	arc 75002 PARIS	
Dettes fiscales et sociales	207 311	324 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 612	3 612
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	251 761	353 102
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	580 209	840 450
	Г	
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Association POLLINIS

Comptes annuels Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS DIEVELOITATION		
PRODUITS D'EXPLOITATION Cotisations	210	040
Ventes de biens et de services	210	210
Ventes de biens	-	-
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	1 286 827	1 461 671
Concours publics et subventions d'exploitation	. 200 02.	1 101 071
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Dons manuels	1 286 827	1 461 671
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	455	122
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	27	515
Total I	1 287 519	1 462 518
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	509 669	40E E07
Aides financières	309 609	485 597
Impôts, taxes et versements assimilés	52 959	45 132
Salaires et traitements	632 780	536 173
Charges sociales	249 964	212 870
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	629	28 738
Dotations aux provisions		20.00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5	284
Total II	1 446 007	1 308 793
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 158 488	153 725
	100 100	100120
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Duaduita mata aug aggaine de colocus madrilitus de ulas materials		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	
Total III	-	-
Total III	-	
Total III CHARGES FINANCIERES		-
Total III CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	
Total III CHARGES FINANCIERES	-	-

P	\cap I	N	IS

10 rue saint marc 75002 PARIS

Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	_	-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	- 158 488	153 725
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	THE STAND PROMETERS AND AND THE TEST TO STAND THE AND	or more than each entered and entered and entered as the control of the control o
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	412	 A 1990 Print Print (1997) A 1990 PRINT (1997) A 1990
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Total VI	412	_
Total VI	712	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 412	-
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	_	-
T () () () () () () () () () (
Total des produits (I+III+V+IX) Total des charges (II+IV+VI+VIII+X)	1 287 519 1 446 419	1
Total des charges (IITIVTVITVIITVIIITA)	1 446 419	1 308 793
EXCEDENT OU DEFICIT	- 158 900	153 725

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Cartine (1992) and the contract of the contrac	
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		-

Annexes Associations 2022

PREAMBULE

POLLINIS est une ONG indépendante, financée exclusivement par les dons des citoyens, qui agit pour la protection des abeilles domestiques et sauvages, et pour une agriculture qui respecte tous les pollinisateurs.

Périmètre des activités

POLLINIS agit en France et au niveau européen pour :

- faire interdire tous les pesticides « tueurs d'abeilles » et permettre aux agriculteurs de mettre en place des modes de production capables de couvrir nos besoins alimentaires avec des produits sains tout en respectant l'environnement et la biodiversité ;
- restaurer d'urgence l'habitat des pollinisateurs sauvages et leurs ressources alimentaires dans un environnement non-pollué et diversifié ;
- sauver les abeilles à miel locales d'Europe au cœur des milieux naturels dans lesquels elles ont évolué depuis des millénaires.

Moyens mis en œuvre

Pour contribuer à enrayer le déclin des pollinisateurs, POLLINIS se bat :

- en militant pour un changement rapide des politiques publiques concernant l'agriculture et l'environnement avec :
- analyse de la législation et de l'influence des lobbys sur les institutions pour formuler des recommandations politiques constructives et amorcer les changements nécessaires ;
- information et mobilisation des citoyens (campagnes, mails d'information, articles, réseaux sociaux, pétitions en ligne&) pour peser sur les représentants politiques, en France et au niveau européen ;
- construction d'un contrepouvoir à opposer aux lobbys en portant les revendications des citoyens auprès des élus et des institutions (RDV politiques à Bruxelles et Paris, publication de rapports, d'études, de notes de positionnement&);
- sensibilisation des médias aux problématiques concernant les pollinisateurs pour informer et mobiliser plus largement l'opinion publique.
- en encourageant et en participant directement à la mise en place de solutions efficaces pour protéger les abeilles et les autres insectes pollinisateurs essentiels :
 - restauration des haies et paysages favorables à l'habitat et aux ressources alimentaires des pollinisateurs
- identification, soutien et accompagnement des projets agricoles sans pesticides favorisant la restauration d'un environnement riche et sain pour les pollinisateurs sauvages ;
- promotion de la protection dans leurs milieux naturels des abeilles à miel locales à travers l'Europe, protection juridique des conservatoires d'abeilles locales ;
 - réunion d'experts, de scientifiques et d'acteurs de terrain pour réfléchir collectivement aux solutions ;
- orientation et financement de la recherche scientifique sur les pollinisateurs et les alternatives agricoles permettant de les protéger.

Exercice Comptable

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 580 209,21 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 158 900,16 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2022 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Туре	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires:

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Annexes Associations 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	200 964			200 964
Immobilisations corporelles	4 885	7 220		12 105
Immobilisations financières	5 100			5 100
TOTAL	210 949	7 220		218 169

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	200 964			200 964
TOTALI	200 964			200 964
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers		399		399
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	4 778	231		5 009
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	4 778	629		5 407
TOTAL GENERAL (I+II)	205 742	629		206 371

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	M	ontant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres créances		5 100		5 100
Créances de l'actif circulant:				
Créances usagers	1			
Autres créances		150	150	
Charges constatées d'avance				
TO	TAL	5 250	150	5 100

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	-9 406
TOTAL	-9 406

Annexes Associations 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public				2	
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public			90		
Report à nouveau	333 623	153 725			487 348
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	153 725	-153 725	-158 900		-158 900
Dont générosité du public					
Situation nette	487 348		-158 900		328 448
Situation nette dont générosité du					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	487 348		-158 900		328 448
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	40 837	40 837		
Dettes fiscales et sociales	207 311	207 311		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 612	3 612		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	251 761	251 761		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	40 837
Dettes fiscales et sociales	197 756
Autres dettes	
TOTAL	238 593

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	7	
Non cadres	8	
TOTAL	15	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 600 E.

ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

GENERALITES

Missions sociales

Missions sociales réalisées à l'étranger :

POLLINIS participe à plusieurs actions d'information et de consultations auprès de différentes instances européennes ou mondiales (IUCN, Commission Européenne, Parlement Européen, EFSA)

POLLINIS mène des projets de recherche avec des institutions de recherches (Task Force et Université de Bologne)

POLLINIS participe à plusieurs coalitions sur les thèmes et missions défendues en France également (protection des pollinisateurs, homologation des pesticides, autorisation des nouvelles techniques génomiques) avec Bug Life, Bee coalition, Save Local Bees, Stop Gen drive))

Mission sociale réalisée en France – actions réalisées directement :

POLLINIS soutient des projets de terrain comme celui de la lutte contre le frelon asiatique ou la plantation de haies favorables aux pollinisateurs avec l'AFAC et lance de nouveaux projets de recherche, comme la première étude sur les pollinisateurs sauvages dans le parc national de la Vanoise et sur l'île de Groix

POLLINIS multiplie les actions d'alerte et de mobilisation du public sur les toutes dernières nouvelles techniques génomiques et lance des recours en justice, contre la mise en place de la cellule DEMETER.

POLLINIS porte la voix des citoyens engagés pour stopper l'extinction des pollinisateurs directement dans les institutions et au travers des différentes coalitions en France avec la FedCan

Faits significatifs relatifs à l'activité de l'exercice :

Néant

Faits significatifs relatifs à la générosité du public

Nous poursuivons de manière active notre stratégie de fidélisation des donateurs par une information de plus en plus spécifique sur leurs intérêts manifestés sur les sujets avec pour objectif de consolider nos donateurs réguliers.

Ressources et moyens

L'ensemble des ressources de l'exercice 2021 provient de donateurs particuliers. Les missions sociales sont financées en totalité par les ressources issues de l'appel à la générosité du public non affectées de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

· Cadre légal de référence

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

- Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources.
- Les missions sociales sont financées par les ressources issues de l'appel à la générosité du public (dons et mécénats, et si besoin, par prélèvement sur le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice)
- Les dépenses liées aux frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont baissé de 3%.

LES RESSOURCES

· Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont constituées de dons spontanés, de dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, de prélèvements mensuels pour les parrainages ;

Il est à noter que des dons du grand public s'effectuent également à la suite de parutions média liées à l'association.

· Formes d'appel à la générosité du public

L'association dispose d'un système de dons en ligne sur le site de l'association ;

Afin de récolter des dons, nous développons des actions d'activation et de mobilisation via des appels mailings à l'ensemble de notre base de signataires et donateurs.

- · Détail des ressources collectées prises dans leur ensemble.
 - o Ressources collectées auprès du public

Elles sont constituées des dons suite à nos appels et publications sur notre base.

o Autres ressources

Néant.

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées

LES EMPLOIS

- Modalités d'affectation des coûts du compte de résultat aux emplois de l'exercice
 - Missions sociales réalisées en France
- Ces frais regroupent :
 - -Les charges directes liées à l'activité de campagnes de mobilisation et contre-lobbying : les coûts liés au site internet, à la communication (avec les différents prestataires graphiste, vidéaste ...) ou encore les honoraires d'avocats dans le cadre des actions en justice...
 - -La quote-part salariale des collaborateurs en charge des campagnes de mobilisation et de contre-lobbying
 - -les charges directes liées à l'activité des différentes études, recherches et projets (frais de déplacements, matériel pour les projets de terrain)
 - -Le financement de commandes de projets d'études et recherches (Université de Bologne, BASIC, Jeff Pettis...)
- -La quote-part salariale des collaborateurs en charge des différentes études, recherches et projets

o Les frais de recherche de fonds

Ces frais regroupent :

- Les charges directes liées à l'activité de collecte des dons (le coût des campagnes de communication et d'abonnement aux plateformes de gestion des donateurs)
- La quote-part salariale des collaborateurs en charge de la collecte de fonds.

o Les frais de fonctionnement

Ces frais regroupent :

- Les frais de fonctionnement des salariés dans le cadre de leurs missions,
- Les frais de mission / réception non affectés à des missions sociales,
- La quote-part salariale des collaborateurs et les frais de siège qui ne sont pas liés à la réalisation des missions sociales en France ou à l'étranger

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

	EXERCIC	E 31/12/2021	EXERCICE 31/12/2020	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 287 037	1 287 037	1 461 881	1 461 881
1.1 Cotisations sans contrepartie	210	210	210	210
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 286 827	1 286 827	1 461 671	1 461 671
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	482		638	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	482		638	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				CONTRACTOR STATE OF THE STATE O
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 287 519	1 287 037	1 462 519	1 461 881
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 037 934	1 037 934	935 515	935 515
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 037 934	1 037 934	935 515	935 515
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes				
agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes		-		-
agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	214 628	214 628	146 651	146 651
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	214 628	214 628	146 651	146 651
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	193 857	193 857	226 628	226 628
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		THE RECURSION SHEET AND THE SECOND SERVICES.		5 SSEA (BEN) (BOLD) (BOLD) (BOLD)
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	acosta ancoronos			LE LEVEL DE LE PROPERTIE DE LE PROPERTIE DE L'ANNO DE L'
TOTAL	1 446 419	1 446 419	1 308 794	1 308 794
EXCEDENT OU DEFICIT	- 158 900	- 159 382	153 725	153 087

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination (suite)

	EXERCICE 31/12/2021		EXERCICE 31/12/2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE		TO BE SEED OF THE SHOOT OF		
Bénévolat Prestations en nature				
Dons en nature				ONE Who I shall be seen to see
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	-	-		

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 31/12/2020
1 – MISSIONS SOCIALES	1 037 934	935 515
1.1 Réalisées en France	1 10 5000 AV 40 50	gandential and a country
- Actions réalisées par l'organisme	1 037 934	935 515
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	214 628	146 651
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	214 628	146 651
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	=	_
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	193 857	226 628
TOTAL DES EMPLOIS	1 446 419	1 308 794
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	_	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		153 087
TOTAL	1 446 419	1 461 881

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 31/12/2020
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 287 037	1 461 881
1.1 Cotisations sans contrepartie	210	210
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	1 286 827	1 461 671
- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Mécénats	-	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	1 287 037	1 461 881
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		-
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	159 382	
TOTAL	1 446 419	1 461 881

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		486 710	333 623
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	-	159 382	153 087
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice			
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		327 328	486 710

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début d'exercice est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	_	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	_
TOTAL	-	-

	31/12/2021	31/12/2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		. CARLESCO, ESCAPA CON TRATAL SARRAR DIRECT, VISIG
Bénévolat	, <u> </u>	-
Prestations en nature	-	_
Dons en nature	_	_
TOTAL	-	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2021	31/12/2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	